

RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2012

1. Procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2012

Proposition (Storie et Malik) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 octobre 2012 soit adopté.

ADOPTÉ

2. Procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2012

REPORTÉ

À décider

3. Plan de financement annuel

Proposition (Wedlake et Proven) : que le Conseil approuve le plan de financement annuel de 2013 - 2014.

ADOPTÉ

4. Fonds affectés aux projets d'entretien différé des universités du Manitoba en 2012 - 2013

Proposition (Hall et Malik) : que les 10 millions de dollars affectés aux projets d'entretien différé soient attribués de la manière suivante :

• Université du Manitoba	6 735 000 \$
• Université de Winnipeg	2 300 000 \$
• Université de Brandon	780 000 \$
• Université de Saint-Boniface	<u>185 000 \$</u>
• Total	10 000 000 \$

Et que tout financement éventuel approuvé par le gouvernement soit axé sur des mesures de durabilité qui entraînent des économies directes en matière de coûts de fonctionnement.¹

ADOPTÉ

¹Veillez noter que cette proposition ne vise que le financement de projets d'entretien différé futurs.

Jeffrey Kehler
Secrétaire

Curtis Nordman
Président

